



BULLETIN D'INFORMATION

SAISON 2022 / 2023

SECRETAIRE-GENERAL

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.85

PV N° 08 DU SAMEDI 08/10/2022

Réunion du 03 Octobre 2022

COURRIER

LAuRAFoot informatique : paramétrage compte utilisateur FMI

JS Cellieu : accès aux douches fermés pour une durée indéterminée, suite à un problème de légionellose stade des Roches n° 420320101de Cellieu

LAuRAFoot informatique : charge importante samedi entre 10h30 et 14h00. Il était compliqué de récupérer les rencontres et de charger les données des matchs.

Réginald Becque FFF : Bon d'achat clubs : l'opération prend fin le 31 octobre 2022

ASSEMBLÉE FINANCIERE 2022

L'Assemblée Générale financière de déroulera le **vendredi 4 novembre 2022** à St Priest en Jarez.

Au Nouvel Espace Culturel – **NEC** 9 rue Claudius Cottier 42270 Saint Priest en Jarez.

18H30 : accueil des participants + émargement des représentants des clubs

20H00 : début de l'Assemblée Financière

CDOS LOIRE

NOUVEAU PUBLIC DAPAP- MSS

Depuis 2018, le CDOS Loire porte le Dispositif d'Accompagnement à la Pratique d'Activité Physique (DAPAP) pour la Loire, ainsi qu'une Maison Sport Santé (MSS) depuis 2020. Nous accompagnons essentiellement des adultes atteints de maladies chroniques, affections de longue durée, âgés, précaires, et/ou sédentaires.

A partir de cette année, et dans le même type de parcours, nous ouvrons davantage notre accompagnement aux mineurs, majoritairement entre 10 et 16 ans, qui seraient sédentaires, en situation de surpoids ou obésité, ou encore ayant eu un cancer. La seule grosse différence sera que l'atelier passerelle durera pour ces jeunes 1 saison sportive, mais toujours des bilans initiaux, puis en janvier, et en juin.

- Vous pouvez tout d'abord en orienter vers nous

- Nous avons besoin de savoir si vous et vos clubs pourriez accueillir, sur quelles activités, quels créneaux, etc. Pour complément d'information :

(site annuaire régional <https://www.annuaire-sport-sante-auvergne-rhone-alpes.fr/>).

Les diplômes d'intervenant par contre n'étant pas obligatoirement sur un axe sport santé bien être.

Contact : Maël **GARROS** CTD-Coordinateur Sport Santé CDOSL / DAPAP / MSS Loire ; Tél : 04 77 59 56 09 ou au 06 26 04 33 02

COUPE DE FRANCE

Mardi 27 septembre a eu lieu le tirage au sort des 5ème et 6ème tour de la Coupe de France comme prévu à Cournon d'Auvergne. Pour les rencontres, veuillez consulter le site de la LAuRAFoot.

5ème tour : week-end du 8 & 9 octobre

6ème tour : week-end du 15 & 16 octobre

COUPE DE FRANCE FEMININES

ÉQUIPES DÉPARTEMENTALES QUALIFIÉES

Andrezieux-Bout. Fc 1 - Fco Firminy Inser 1 - Sorbiers Talaudière 1

Le tirage au sort du 3ème tour sera effectué le **mardi 4 octobre 2022** à **18h00**.

3ème tour : **16 octobre**

4ème tour : **30 octobre**

COUPE GAMBARELLA CRÉDIT AGRICOLE

Pour connaître les équipes départementales qualifiées, veuillez consulter les résultats en ligne, du week-end **1 & 2 octobre 2022**, via le site de la LAuRAFoot.

Le tirage au sort du **4ème** tour sera effectué le **mardi 4 octobre 2022** à **18h00**.



BULLETIN D'INFORMATION

SAISON 2022 / 2023

SECRETAIRE-GENERAL

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.85

IMPORTANT : A compter du **3ème tour**, les frais de déplacement et l'indemnité de préparation des arbitres ne doivent plus être réglés par le club. Ils le seront par la ligue qui les répercutera ensuite après péréquation au club recevant. Les arbitres ne perçoivent plus aucune somme le jour de la rencontre (dispositif identique aux championnats régionaux).

LICENCE DIRIGEANTE OU VOLONTAIRE

La licence volontaire s'adresse aux personnes qui ne souhaitent ni pratiquer le football, ni exercer de fonctions officielles au sein du club. Sont concernés les parents accompagnateurs, les personnes qui assurent l'intendance, ceux qui participent aux actions événementielles, à la buvette...

FAFA 2022-2023

Le Fonds d'Aide au Football Amateur est ouvert pour la saison 2022-2023.

En **2020-2021** et **2021-2022**, malgré les conséquences de la pandémie, les aides prévues ont ainsi été maintenues à hauteur de 90 M€.

Pour **2022-2023**, le budget alloué au football amateur s'établit à 101,1 M€, un niveau jamais atteint. Sur cette enveloppe, la FFF consacre près de 17 M€ au Fonds d'Aide au Football Amateur (FAFA) et ses différents volets.

- FAFA Équipements Clubs Collectivités
- FAFA Équipements Ligues et Districts
- FAFA Équipements nouvelles pratiques (terrains Beach Soccer, Futsal, Foot5)
- FAFA Transport (mini bus)
- FAFA Formation
- **FAFA Emploi** : le dispositif avait été lancé dès **mars 2022** et **l'enveloppe dédiée est désormais épuisée.**